



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



**DIRECTION DE COORDINATION NATIONALE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION
ET
PÔLES ANTI-CORRUPTION
ANTANANARIVO - MAHAJANGA**

RAPPORT ANNUEL

Janvier - Décembre 2020



➤ Bâtiment CNaPS 67Ha, 5ème étage
Antananarivo 101
➤ Lot 87-N2A, Tsararano Ambony,
Mahajanga 401



www.dcn-pac.mg

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	1
LISTE DES TABLEAUX.....	2
LISTE DES GRAPHIQUES.....	5
LISTE DES ABBREVIATIONS.....	6
TABLE DES MATIERES.....	8
INTRODUCTION.....	10
I-LES ACTIVITES DE LA DIRECTION DE COORDINATION NATIONALE DES POLES ANTI-CORRUPTION.....	11
II -LES ACTIVITES JURIDICTIONNELLES.....	22
III- PERSPECTIVES.....	35

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1: l'évolution des effectifs de la DCN et des PACs au cours des 3 dernières années	11
Tableau n° 2: Les activités et réalisations au cours de l'année 2020 suivant le PTA	12
Tableau n° 3: Les activités du Service Logistique suivant le PTA 2020.....	13
Tableau n° 4: Crédits attribués à la DCN/PAC en 2020.....	14
Tableau n° 5: Les réalisations du Service Comptabilité et Finances en 2020 suivant le PTA.....	14
Tableau n° 6: Réalisations du service informatique selon PTA 2020	16
Tableau n° 7: Les réalisations du Service Statistique suivant le PTA 2020	18
Tableau n° 8 : les activités du Service Suivi-Evaluation suivant le PTA 2020	19
Tableau n° 09: Situation de crédits FJPA pour l'année budgétaire 2020 (dépenses)	21
Tableau n° 10: Ttableau comparatif des affaires entrées au parquet PAC premier degré	22
Tableau n° 11: Ttableau comparatif du montant approximatif des flux financiers en matière de détournement des deniers publics	24
Tableau n° 12: Tableau comparatif des décisions rendues par la chambre correctionnelle	24
Tableau n° 13: Etat des personnes jugées et des décisions rendues	25
Tableau n° 14 : condamnations prononcées	25
Tableau n° 15: oppositions et décisions prises durant l'année 2020	25
Tableau n° 16: Situation des demandes de mise en liberté provisoire au cours de l'année 2020.....	26

Tableau n° 17: Les demandes de prorogation soumises à la CDP au cours de l'année 2020.....	26
Tableau n° 18: Saisine de la Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs en 2020..	26
Tableau n° 19: décisions de saisie et gel au cours de l'année 2020	27
Tableau n° 20 : les biens saisis durant l'année 2020.....	27
Tableau n° 21: Situation des dossiers au niveau des 4 cabinets d'instruction de janvier à décembre 2020.....	27
Tableau n° 22: Les affaires correctionnelles en chiffre.....	28
Tableau n° 23: Les affaires criminelles au niveau du Ministère Public du PAC 2 nd degré	28
Tableau n° 24: Les affaires criminelles enrôlées devant la CCO en 2020	29
Tableau n° 25 : Situation des dossiers au niveau de la Chambre d'Accusation au cours de l'année 2020.....	29
Tableau n° 26: Les dossiers parvenus au secrétariat de la CSCA Parquet 2 nd degré en 2020.....	30
Tableau n° 27: Les demandes d'interdiction de sortie du territoire au cours de l'année 2020.....	30
Tableau n° 28: Les demandes de mainlevée d'interdiction de sortie du territoire en 2020.....	30
Tableau n° 29 : Affaires au niveau de la chambre correctionnelle du siège 2 nd degré en 2020.....	31
Tableau n° 30 : Affaires au niveau de la chambre d'accusation du siège 2 nd degré au cours de l'année 2020	31

Tableau n° 31 : Affaires traduites devant la Cour Ccriminelle Ordinaire du PAC 2 nd degré Atananarivo en 2020	31
Tableau n° 32 : Affaires au niveau CSCA du siège 2 nd degré au cours de l'année 2020	32
Tableau n° 33 : Situation des dossiers au niveau du parquet PAC 1 ^{er} degré Mahajanga au cours de la période d'octobre à décembre 2020	33

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 1: Répartition des affaires réglées au niveau du parquet du PAC Premier Degré durant l'année 2020.....	23
Figure 2: Répartition des dossiers au niveau du Parquet du PAC 1 ^{er} degré Antananarivo selon les sources des plaintes et des procès-verbaux au cours de l'année 2020.	23
Figure 3 : situation des dossiers réglés au niveau du parquet 1 ^{er} degré Mahajanga.....	33

LISTE DES ABBREVIATIONS

ACT	Activités
ADD	Avant Dire Droit
BIANCO	Bureau Indépendant Anti-Corruption
CAO	Commission d'Appel d'Offre
CCO	Cour Criminelle Ordinaire
CDP	Chambre de Détention Préventive
CITP	Classification Internationale Type des Professions
COVID 19	Corona Virus Disease 19
CPEAC	Chaîne Pénale Economique Anti-Corruption
CSCA	Chambre de Saisie et de Confiscation des Avoirs
CSE	Commission de Suivi et d'Evaluation
CSI	Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité
CCUAC	Conseil Consultatif de l'Union Africaine sur la Corruption
DAF	Direction Administrative et Financière
DAJ	Direction de l'Administration des Juridictions
DBIFA	Direction de la Brigade d'Investigation Financière et d'Audit
DCN	Direction de Coordination Nationale
DOS	Dossier d'Opération Suspect
DSISE	Direction du Système d'Information et Suivi-Evaluation
DUE	Délégation de l'Union Européenne
ECD	Employés de Courte Durée
ENMG	Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffiers
FJPA	Frais de Justice Pénale et Assimilée
HCDDDED	Haut Conseil pour la Défense de la Démocratie et l'Etat de Droit
HCJ	Haute Cour de Justice
IPC	Indice de Perception à la Corruption
IDIRC	Institutions Démocratiques Intègres, Représentatives et Crédibles
IST	Interdiction de Sortie du Territoire
Jl	Juge d'Instruction
LCC	Lutte Contre la Corruption
LFI	Loi de Finances Initial
LFR	Loi de Finances Rectificative
LP	Liberté Provisoire
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MP	Ministère Public
MINJUS	Ministère de la Justice
ND	Non Disponible
NFD	Ny Fanjakana ho an'ny Daholobe
OG	Objectif Global
ONL	Ordonnance de Non-Lieu
OPJ	Officiers de Police Judiciaire
ORTCO	Ordonnance de Renvoi devant le Tribunal Correctionnel
ORCCO	Ordonnance de Renvoi devant la Cour Criminelle Ordinaire
OS	Objectif Spécifique
OTPCA	Ordonnance de Transmission des Pièces devant la Chambre d'Accusation
UE	Union Européenne
PAC	Pôle Anti-Corruption
PBF	Peace Building Fund
PEM	Plan pour l'Emergence de Madagascar
PGCA	Procureur Général du Cour d'Appel
PGE	Politique Générale de l'Etat
PIP	Programme d'Investissement Public

PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRMP	Personne Responsable des Marchés Publics
PTA	Plan de Travail Annuel
PTF	Partenaire Technique et Financier
PV	Procès-verbaux
RED	Renforcement de l'Etat de Droit
RES	Résultat
RPI	Ressources Propres Interne
SAC	Système Anti-Corruption
SAF	Service Administratif et Financier
SAMIFIN	Sampanjarahaha Malagasy Iadiana amin'ny Famotsiam-bola sy Famatsiam-bola ny Fampihorohona
SIIGFP	Système Intégré Informatisé de Gestion des Finances Publiques
SFJPA	Service des Frais de Justice Pénale et Assimilée
SNLCC	Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption
SS	Service Statistique
SSE	Service Suivi-Evaluation
TI-IM	Transparency International-Initiative Madagascar
TPI	Tribunal de Première Instance
UGPM	Unité de Gestion de Passation de Marché

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	1
LISTE DES TABLEAUX.....	2
LISTE DES GRAPHIQUES.....	5
LISTE DES ABBREVIATIONS.....	6
TABLE DES MATIERES.....	8
INTRODUCTION.....	10
I-LES ACTIVITES DE LA DIRECTION DE COORDINATION NATIONALE DES POLES ANTI-CORRUPTION.....	11
I.1 -LES ACTIVITES DE LA DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE (DAF).....	11
I.1.1-GESTION DU PERSONNEL.....	11
I.1.2 -GESTION LOGISTIQUE.....	13
I.1.3-GESTION FINANCIERE.....	14
I.2 -LES ACTIVITES DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS (PRMP)	15
I.3-LES ACTIVITES DE LA DIRECTION DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE SUIVI EVALUATION (DSISE).....	16
I.3.1 LES ACTIVITES DU SERVICE INFORMATIQUE.....	16
I.3.2 LES ACTIVITES DU SERVICE STATISTIQUE.....	18
I.3.3 LES ACTIVITES DU SERVICE SUIVI-EVALUATION.....	18
I.4 : LE SERVICE DES FRAIS DE JUSTICE PENALE ET ASSIMILES.....	19
II -LES ACTIVITES JURIDICTIONNELLES.....	22
II.1 LES ACTIVITES JURIDICTIONNELLES DU PAC ANTANANARIVO.....	22
II.1.1 - LES ACTIVITES DU PAC 1er DEGRE ANTANANARIVO.....	22
II.1.1.1 - Activités du Parquet PAC 1er degré.....	22
II.1.1.2 - Activités du Siège PAC 1er degré Antananarivo.....	24
II.1.2-ACTIVITES DU PAC 2nd DEGRE ANTANANARIVO.....	28
II.1.2.1 - Activités du Ministère Public près le PAC 2nd degré.....	28
➤ La saisine du Ministère Public 2nd degré.....	28
II.1.2.2 Les activités du Siège du PAC Second Degré au cours de l'année 2020	31
II.2 LES ACTIVITES JURIDICTIONNELLES DU PAC Mahajanga.....	32
II.2.1 PAC 1er DEGRE Mahajanga.....	32

II.2.1.1 -Les activités du parquet PAC 1 ^{er} degré.....	32
II.2.1.2- Les activités du siège PAC 1 ^{er} degré Mahajanga	34
II.2.2. LES ACTIVITES JURIDICTIONNELLES DU PAC 2 nd DEGRE MAHAJANGA	34
III- PERSPECTIVES.....	35

INTRODUCTION

Le présent rapport relate les activités administratives et de coordination entreprises par la Direction de Coordination Nationale des Pôles Anti-corruption (DCN-PAC) ainsi que les activités juridictionnelles des Pôles Anti-corruption (PACs) au cours de l'année judiciaire 2020.

Il y a lieu de mentionner que les dites activités rentrent dans le cadre d'un Plan de Travail Annuel (PTA) 2020 arrêté de concert par la DCN et les PACs.

L'Etat d'urgence sanitaire dû à la pandémie de la COVID -19 a affecté les réalisations des activités de la DCN et des PACs ayant soit rendu impossible l'exécution de certaines d'entre elles ou soit retardé leur exécution.

Seront donc évoqués :

- les missions respectives de la DCN et de ses composantes ainsi que celles des PACs , juridictions spécialisées dans la poursuite et le traitement des infractions de corruption, les infractions économiques et financières graves et complexes ainsi que les infractions connexes aux infractions de compétence selon la loi n°2016-021 du 22 aout 2016
- les réalisations par rapport au PTA établi
- les états statistiques des juridictions
- les difficultés rencontrées par la DCN et les PACs dans l'exécution de leurs missions
- les perspectives.

I-LES ACTIVITES DE LA DIRECTION DE COORDINATION NATIONALE DES POLES ANTI-CORRUPTION

I.1 -LES ACTIVITES DE LA DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE (DAF)

I.1.1-GESTION DU PERSONNEL

L'année 2020 est marquée par la mise en place du deuxième PAC, celui de Mahajanga. Un nouveau processus de recrutement des Magistrats, des Greffiers et des personnels d'appui pour le fonctionnement de ce nouveau PAC a été initié par le Comité de recrutement avec l'appui de la Direction de Coordination Nationale (DCN).

Le nouveau DAF, ANDRIANANDRASANA Vonjiniaina, a été nommé en mois de juin 2020 en remplacement de RAVELOARISON Aimé, nommé à un nouveau poste en 2019.

L'évolution des effectifs au sein de la DCN et des deux PACs au cours de ces trois années d'existence se présente comme suit :

Tableau n°1: l'évolution des effectifs de la DCN et des PACs au cours des 3 dernières années

		2018	2019	2020
DCN		26	29	47
PAC ANTANANARIVO	MAGISTRATS	24	23	25
	GREFFIERS	19	18	25
	TOTAL	43	41	50
PAC MAHAJANGA	MAGISTRATS	0	0	12
	GREFFIERS	0	0	14
	TOTAL	0	0	26

Source : DSISE/Service Suivi-Evaluation /Février 2021

Le renforcement des effectifs de la DCN et des PACs est très important pour leur permettre d'atteindre les objectifs fixés.

L'effectif en magistrats et en greffiers du PAC Mahajanga n'est pas encore complet, mais la juridiction peut fonctionner avec son effectif actuel. Toutefois, en cas d'empêchement d'un magistrat au sein des chambres collégiales, celles-ci sont paralysées. D'autres recrutements s'avèrent donc nécessaires.

Au début du mois de Décembre, le Procureur de la République près le PAC Mahajanga est décédé et cet évènement malheureux a accentué le manque d'effectif au niveau du parquet 1^{er} degré. Le substitut général près le parquet du 2nd degré assure actuellement l'intérim.

Six gendarmes sont détachés aux PACs afin d'assurer la sécurité de l'ensemble du personnel et des locaux.

Le tableau suivant relate les réalisations du PTA 2020 par la DAF :

Tableau n °2: Les activités et réalisations au cours de l'année 2020 suivant le PTA

ACTIVITES	INDICATEURS	VALEURS DE REFERENCE	CIBLE ANNUELLE	REALISATION ANNUELLE
ACT 1.1.1 Assurer la gestion administrative du personnel de la DCN et des PAC	nb d'outils de gestion mis à jour	2	2	2
ACT1.1.3 Mettre en œuvre le règlement intérieur élaboré par le CSE	règlement intérieur mis en œuvre	En cours de validation par le CSE	appliqué	En cours de validation par le CSE
ACT1.1.4 Gérer la prise en charge des maladies du personnel de la DCN, des PAC et de leur famille	Pourcentage des remboursements des frais médicaux régularisés par rapport au nombre des demandes	100%	100%	100%
ACT1.1.5 Assurer la gestion prévisionnelle de l'effectif du personnel de la DCN et des PACs	Outil de gestion prévisionnelle mis en œuvre et mis à jour	Mis en œuvre et mis à jour	Mis en œuvre et mis à jour	Mis en œuvre et mis à jour
ACT1.1.7 Renforcer les capacités du personnel de la DCN et magistrats du PAC Tana	Pourcentage du personnel de la DCNet PAC Tana ayant bénéficié de formations	100%	100%	47%
ACT1.1.8 Renforcer les capacités des Magistrats et Greffiers du PAC Mahajanga	Pourcentage des Magistrats ayant bénéficié des formations	100%	100%	100%

Source : DSISE/Service Suivi-Evaluation/ Février 2021

La tenue des formations en matière de renforcement des compétences a été affectée par la pandémie de la COVID-19 ayant empêché d'organiser des formations en présentiel. Cependant les magistrats du PAC d'Antananarivo ont pu suivre des formations en ligne dispensées par des organismes étrangers.

Quant aux magistrats et greffiers du PAC Mahajanga, une formation préliminaire sur leur première prise de fonction, sur le contexte et les enjeux de la Lutte Contre la Corruption et sur les spécificités des procédures de traitement des infractions économiques et financières leur a été dispensée par des experts nationaux durant une dizaine de jours à Mahajanga.

1.1.2 -GESTION LOGISTIQUE

Le service Logistique assure la gestion des matériels roulants, des mobiliers, des fournitures de bureau de la DCN et des PACs. Les réalisations de l'année 2020 se présentent comme suit :

Tableau n°3: Les activités du Service Logistique suivant le PTA 2020

ACTIVITES	INDICATEURS	VALEURS DE REFERENCES	CIBLE ANNUELLE	REALISATION ANNUELLE
RES 1.3 Les conditions de travail du personnel de la DCN et des PACs sont améliorées	Pourcentage du respect des normes minimales de l'environnement de travail (véhicules, bureaux, espace, mat mob, flotte, mat info, connexion...)	65%	65%	45%
ACT 1.3.1 Améliorer la gestion des parcs automobiles de la DCN et des PACs	outil de gestion du parc automobile mis à jour et disponible	conçu	mis à jour	mis à jour
ACT 1.3.2 Assurer le soutien logistique des activités et événements initiés par la DCN et les PACs	nombre d'évènements initiés par la DCN PAC	4	6	3
ACT1.3.3 Assurer les besoins essentiels des PACs afin d'améliorer leur performance	pourcentage des besoins essentiels satisfaits	45%	75%	55%

Source : DSISE/Service Suivi-Evaluation/ Février 2021

L'état d'urgence sanitaire a constitué un obstacle à la réalisation de tous les événements prévus pour l'année 2020 dont les team-buildings à l'endroit des Chefs de juridiction, retraite de tout le personnel de la DCN et des PACs , rencontres avec les OPJ et les autres partenaires de justice, séances de sensibilisation diverses, audiences foraines...

I.1.3-GESTION FINANCIERE

Ainsi qu'il est mentionné supra, le nouveau DAF de la DCN /PAC a été officiellement nommé au mois de juin 2020. Certaines rubriques des crédits alloués à la DCN/PAC en 2020 ont fait l'objet de blocage et de restrictions quant à leur utilisation, ce qui a porté atteinte au bon fonctionnement des PACs, d'autant plus que les crédits prévus dans la LFI ont été réduits de 43% dans la LFR.

Tableau n° 4: Crédits attribués à la DCN/PAC en 2020

	LFI 2020	LFR 2020
FONCTIONNEMENT	4 599 920 000	3 591 920 000
INVESTISSEMENT	900 000 000	0
TOTAL BUDGET	5 499 920 000	3 591 920 000

Source : DSISE/Service Suivi-Evaluation/ Février 2021

Aucun budget d'investissement n'a été alloué à la DCN/PAC en 2020 alors que l'opérationnalisation du PAC Mahajanga était prévue.

Concernant les activités du Service Comptabilité et Finances, ci-après le tableau relatant ses réalisations en 2020 :

Tableau n° 5: Les réalisations du Service Comptabilité et Finances en 2020 suivant le PTA

ACTIVITES	INDICATEURS	VALEURS DE REFERENCES	CIBLE ANNUELLE	REALISATION ANNUELLE
ACT1.1.6 Assurer le traitement des salaires et des indemnités du personnel de la DCN et des PAC	Taux de rejet des dossiers	<5%	<5%	4%
	Taux de retard des indemnités	<5%	<5%	3%
RES 1.2 le budget de fonctionnement de la DCN et des PAC est élaboré et exécuté dans le délai imparti	Taux d'exécution du budget (sur financement interne)	100%	100%	98%
ACT1.2.1 Elaborer la LFR 2020, le budget 2021 et assurer l'exécution du budget 2020 de la DCN et des PAC conformément aux textes	-Budget LFR 2020 / LFI 2021 élaboré dans le délai imparti-	budget LFR 2020 élaboré budget LFI élaboré dans le délai imparti	budget LFR 2020/ LFI 2021 élaboré	Budget LFI élaboré
	Taux d'engagement des dépenses de la DCN et des PAC	73%	100%	98%

	(Fonctionnement/Investissement)			
ACT1.2.2 Assurer la mise en place, l'opérationnalisation et le suivi des activités du Service FJPA pour le recouvrement des amendes et des frais et dépens	Nb de service FJPA opérationnel	1	2	1
ACT1.2.3 Présenter le Rapport Financier dans le délai imparti	Nombre de Rapport financier produit à temps	-	4	2

Source : DSISE/Service Suivi-Evaluation/ Février 2021

I.2 -LES ACTIVITES DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS (PRMP)

Le Plan de Passation des Marchés (PPM) pour l'année 2020 a été validé par la Commission Nationale des Marchés le 27 mars 2020.

La réduction des crédits dans le cadre de la LFR a réduit le nombre des marchés prévus notamment en matière de crédits d'investissement réduit à 0 Ariary et ayant nécessité trois mises à jour du PPM.L'aménagement des crédits ayant été autorisé tardivement, une seule convention a été signée au cours du second semestre.

- Marchés prévus : 24
- Marchés lancés: 8
- Conventions signées : 09
- Avis de consultation ayant abouti : 07
- Décisions de procédure infructueuse : 02
- Marchés résiliés : 01
- Procédure relancée : 01
- Achats directs prévus: 02
- Achats directs réalisés : 01
- Avenant : 01

I.3-LES ACTIVITES DE LA DIRECTION DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE SUIVI EVALUATION (DSISE)

Trois services composent la DSISE et œuvrent en synergie pour la maintenance des matériels informatiques et la conservation des données , la collecte des informations au niveau des PACs, le suivi et l'évaluation des activités de la DCN et des PACs ainsi que la gestion des statistiques des PACs tout en assurant leur fiabilité : le service informatique, le service statistique et le service de suivi-évaluation.

I.3.1 LES ACTIVITES DU SERVICE INFORMATIQUE

Le Service informatique a réalisé, outre la conception d'outils de gestion des bases de données, l'informatisation du PAC de Mahajanga et la mise en réseau des matériels informatiques afin d'assurer la performance de cette juridiction. Des séances de formation en informatique ont été également dispensées aux magistrats et personnel du PAC Antananarivo.

Tableau n° 6: Réalisations du service informatique selon PTA 2020

ACTIVITES	INDICATEURS	VALEURS DE REFERENCES	CIBLE ANNUELLE	REALISATION ANNUELLE
RES 1.8 Le processus de l'informatisation et de la dématérialisation est engagé et est élargi en vue d'améliorer l'intégrité, la probité, la transparence et le rendement du travail de la DCN et des PAC	Pourcentage des personnels de la DCN et des PAC dotés de matériels informatiques	45%	75%	55%
ACT 1.8.1 Assurer la gestion prévisionnelle de l'équipement informatique de la DCN et des PAC	Base de données des équipements informatiques disponible et mise à jour	Base de données des équipements informatiques disponible et mise à jour	Base de données des équipements informatiques disponible et mise à jour	Base de données des équipements informatiques disponible et mise à jour
ACT 1.8.2 Gérer le parc informatique de la DCN et des PAC	Outil de gestion du parc informatique élaboré et utilisé	outil de gestion mis en œuvre	outil de gestion mis en œuvre	outil de gestion mis en œuvre
ACT 1.8.3 Déployer le logiciel INFO-PAC	logiciel INFO-PAC fonctionnel aux PAC Antananarivo et Mahajanga	logiciel en attente de déploiement	logiciel fonctionnel	logiciel en attente de déploiement

ACTIVITES	INDICATEURS	VALEURS DE REFERENCES	CIBLE ANNUELLE	REALISATION ANNUELLE
ACT 1.8.4 Améliorer les réseaux informatiques de la DCN et des PAC	Pourcentage des bureaux de la DCN et du PAC Antananarivo connectés au réseau Internet	45%	100%	70%
	Pourcentage des bureaux du PAC Mahajanga connectés au réseau Internet	-	50%	30%
	La Coordinnatrice Nationale et les 4 Chefs de PAC Antananarivo interconnectés à l'intranet	0	100%	100%
ACT 1.8.5 Assurer un meilleur débit par l'Installation de la fibre optique	PAC Mahajanga doté de fibre optique	-	PAC Mahajanga doté de fibre optique	PAC Mahajanga doté de fibre optique
ACT 1.8.5 Former le personnel de la DCN et des PAC sur l'utilisation de l'outil informatique	Pourcentage du personnel de la DCN et des PAC formé en informatique	25%	75%	30%
ACT 1.8.6 Assurer l'accès du public au portail électronique de la DCN et des PAC	Nombre de rubrique du site web mise à jour	-	4	4
ACT 1.8.7 Elaborer le schéma directeur informatique de la DCN et des PAC	Schéma directeur informatique de la DCN et des PAC élaboré	phase d'étude	schéma directeur élaboré et disponible	schéma directeur informatique en attente de financement
ACT 1.8.8 Organiser des missions de contrôle, d'appui, de maintenance, de formation auprès des PAC dans le cadre de l'informatisation	Nombre de missions réalisées dans le cadre de l'informatisation	-	7	7
ACT 1.8.9 Mettre en réseau la DCN et tous les PAC	Pourcentage de l'avancement du projet de mise en réseau de la DCN et tous les PAC	-	100%	50%

Source : DSISE/Service Suivi-Evaluation/ Février 2021

1.3.2 LES ACTIVITES DU SERVICE STATISTIQUE

Le service Statistique assure la collecte des données statistiques des Pacs, leur conservation, leur analyse et traitement afin d'assurer la fiabilité des chiffres. Ces missions, effectuées normalement par trimestre, ont été faites semestriellement en 2020 à cause de l'état d'urgence sanitaire ayant empêché les juridictions de fonctionner normalement.

Tableau n° 7: Les réalisations du Service Statistique suivant le PTA 2020

ACTIVITES	INDICATEURS	VALEURS DE REFERENCES	CIBLE ANNUELLE	REALISATION ANNUELLE
RES 1.7 La disponibilité et la fiabilité des statistiques relatives aux activités des PAC sont assurées	état statistiques périodiques des PAC produits: Bimestriel (JI)	bimestriel : 24	-Bimestriel : 24	24
	état statistiques périodiques des PAC produits : trimestriel (DCN-PAC)	Trimestriel: 4	semestriel:2	2
	états statistiques périodiques des PAC produits: annuel (DCN-PAC)	-Annuel: 1	1	1
ACT 1.7.1 Faire l'état des lieux des statistiques de la CPEAC Mahajanga avant l'opérationnalisation du PAC Mahajanga	Etat des lieux des statistiques du CPEAC Mahajanga effectué	état de lieu réalisé pour PAC TANA (1er degré - 2nd degré)	état de lieu réalisé pour PAC Mahajanga	état de lieu réalisé pour PAC Mahajanga
ACT 1.7.2 Améliorer le système d'information au niveau des PAC et des CPEAC: Collecte-Stockage-Traitement-gestion-manipulation-analyse-transport-échange-diffusions des informations	base de données disponible et mise à jour	système fonctionnel	système fonctionnel	base de données mise à jour

Source : DSISE/Service Suivi-Evaluation/ Février 2021

1.3.3 LES ACTIVITES DU SERVICE SUIVI-EVALUATION

Le service Suivi-Evaluation œuvre dans la planification et la programmation des activités de la DCN et des PACs, conçoit des mécanismes de suivi et évaluation des activités,

assure la sécurisation ainsi que la gestion des bases de données et élabore des systèmes d'évaluation des réalisations des activités prévus dans le PTA.

Tableau n° 8 : les activités du Service Suivi-Evaluation suivant le PTA 2020

ACTIVITES	INDICATEURS	VALEURS DE REFERENCES	CIBLE ANNUELLE	REALISATION ANNUELLE
RES 1.6 Les mécanismes de suivi-évaluation sont renforcés	Pourcentage des indicateurs d'objectifs spécifiques et de résultats disponibles	73%	95%	78%
ACT 1.6.1 Assurer la programmation et la planification des activités de la DCN et des PAC suivant l'approche GAR (Gestion Axée sur les Résultats)	Plan de Travail Annuel 2020 de la DCN et des PAC élaboré	PTA 2020 conçu	mis en œuvre	mis en œuvre
ACT 1.6.2 Renforcer le suivi-évaluation des activités de la DCN et des PAC	Rapports périodiques produits dans les délais impartis : Semestriel	-semestriel 2	2	2
	Rapports périodiques produits dans les délais impartis : annuel	-annuel 1	1	1
ACT 1.6.3 Assurer le stockage, la mise à jour et la sécurité des informations en matière de suivi de la performance	bases de données disponibles, mises à jour et sécurisées	-	bases de données disponibles et mises à jour	bases de données mises à jour
ACT1.6.4 Assurer l'effectivité d'un système d'évaluation de la performance du Personnel de la DCN et des PAC (Staff de la DCN, personnel d'appui de la DCN, les Magistrats et les Greffiers des PAC	Pourcentage des indicateurs de performance du Personnel de la DCN et des PAC disponibles	-	indicateurs de performance du personnel de la DCN et des PAC disponibles	-

Source : DSISE/Service Suivi-Evaluation/ Février 2021

I.4 : LE SERVICE DES FRAIS DE JUSTICE PENALE ET ASSIMILES

Le service JFPA régi par le texte de base, le décret n°2014-1254 du 23-10-2014 portant régime général des FJPA, comportant les sections « recettes » (compte 7776) et les sections « dépenses » (compte 6741), est opérationnel au niveau de la DCN et du PAC Antananarivo dans le courant de l'année 2020. Ce service est géré par un magistrat

du Ministère Public du 2nd degré, un régisseur des recettes, Me RANIVOSON Nirina et un agent de recouvrement Me RAJAONAH Hery Nirina.

La mission du FJPA est de supporter les frais occasionnés par la justice pénale et les frais assimilés prévus par la loi avancés par le Trésor Public. Pour le PAC d'Antananarivo, pour un crédit ouvert de 50 000 000 AR, 39 879 179,00 AR ont été engagés, laissant en disponibilité à la fin de l'année la somme de 10 120 827,00 AR.

Les principales difficultés rencontrées par les acteurs budgétaires des FJPA se résument comme suit :

- En matière de dépenses : retard dans la prise de l'arrêté de nomination des assessesurs retardant le processus de liquidation des taxes, l'insuffisance des pièces justificatives requises à l'endroit des auxiliaires de justice impactant sur la régularisation du paiement de leurs indemnités et l'absence de motivation des experts et traducteurs judiciaires dû au faible taux de leurs indemnités prévu par le décret.
- En matière de recouvrement des recettes : la plupart des condamnations à des peines d'amende sont assorties de peines privatives de liberté, empêchant les condamnés d'exécuter leurs condamnations pécuniaires. Un condamné a toutefois proposé un calendrier de paiement mais demeuré sans suite.

Le tableau suivant récapitule la manipulation des FJPA mis à disposition du PAC Antananarivo en 2020 conformément au programme d'emploi arrêté :

Tableau n°09: Situation de crédits FJPA pour l'année budgétaire 2020 (dépenses)

SITUATION DE CREDITS FJPA POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2020 (dépenses)

N°	RUBRIQUE	CREDITS OUVERTS	CREDITS OUVERTS APRES AMENAGEMENT	ENGAGE et MANDATE	DISPONIBLE	OBSERVATION	
2	Honoraires et indemnités accordés aux experts et aux interprètes et les frais de traduction	4 000 000,00	5 000 000,00	4 794 120,00	205 880,00	1.000.000 en plus	
3	Indemnités accordés aux assesseurs des Cours Criminelles	10 000 000,00		7 414 000,00	2 586 000,00	OK	
4	Droits d'expédition et autre alloués aux Greffiers	14 000 000,00		13 908 906,00	91 094,00	OK	
6	Emoluments des Huissiers et indemnités dues aux Agents de la force publique	4 000 000,00		2 349 547,00	1 650 453,00	OK	
8	Frais de voyage et indemnités de séjour des Magistrats et des Greffiers se déplaçant au cours des audiences foraines et des enquêtes pénales	7 000 000,00		1 530 000,00	547 000,00	OK	
9	Frais de défense d'office des accusés et prévenus	1 000 000,00	0,00			1.000.000 en moins	
12	Dépenses engagées pour la préparation des audiences des CCO	6131:carburant	5 000 000,00		5 000 000,00	0,00	OK
		6111:fourniture et articles de bureau	4 000 000,00		3 892 600,00	107 400,00	OK
		6113:consommables et consommables	1 000 000,00		990 000,00	10 000,00	OK
TOTAL		50 000 000,00		39 879 173,00	10 120 827,00		

Source : SFJPA/ Février 2021

II -LES ACTIVITES JURIDICTIONNELLES

II.1 LES ACTIVITES JURIDICTIONNELLES DU PAC ANTANANARIVO

II.1.1 – LES ACTIVITES DU PAC 1er DEGRE ANTANANARIVO

II.1.1.1 - Activités du Parquet PAC 1er degré

Durant l'année 2020, ont été enregistrés au parquet 201 nouveaux dossiers contre 312 dossiers en 2019. Le volume des nouvelles affaires entrantes a connu une baisse de l'ordre 35,6% par rapport à l'année précédente. Cette baisse est due nécessairement aux effets de la pandémie de la COVID 19 .

Le tableau ci-après montre la situation des dossiers au niveau du parquet près le PAC premier degré.

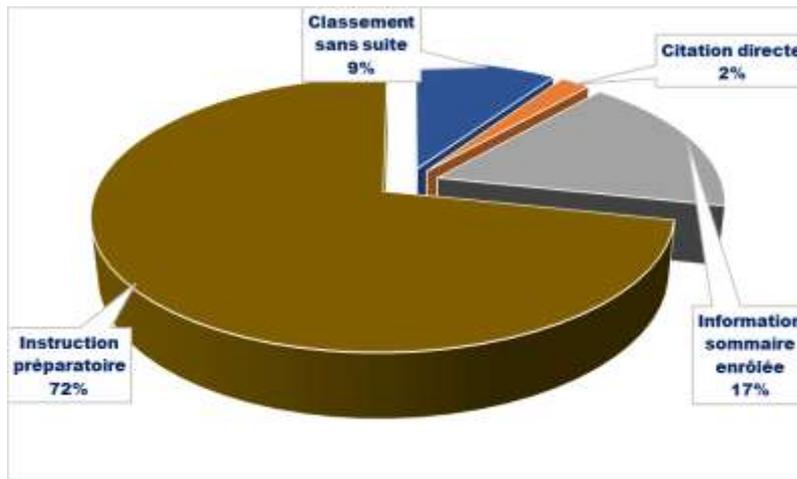
Tableau n°10: Ttableau comparatif des affaires entrées au parquet PAC premier degré

PERIODE	DOSSIERS CPAC/CPEAC TRANSMIS AU PAC ANTANANARIVO	Jun 2018 à décembre 2018	2019	2020	TOTAL
AFFAIRES ENTRANTES	148	98	312	201	759

Source: DSISE/ Service Statistique/février 2021

Pour l'année judiciaire considérée, 72% des dossiers réglés au niveau du parquet près le PAC 1^{er} degré Antananarivo ont fait l'objet de réquisitoire introductif devant les cabinets d'instruction préparatoire, 17% traités en information sommaire et 2% traités selon la procédure de citation directe devant le tribunal correctionnel. Les affaires classées sans suites ont au taux de 9% du nombre des affaires traitées par le parquet.

Figure 1: Répartition des affaires réglées au niveau du parquet du PAC Premier Degré durant l'année 2020

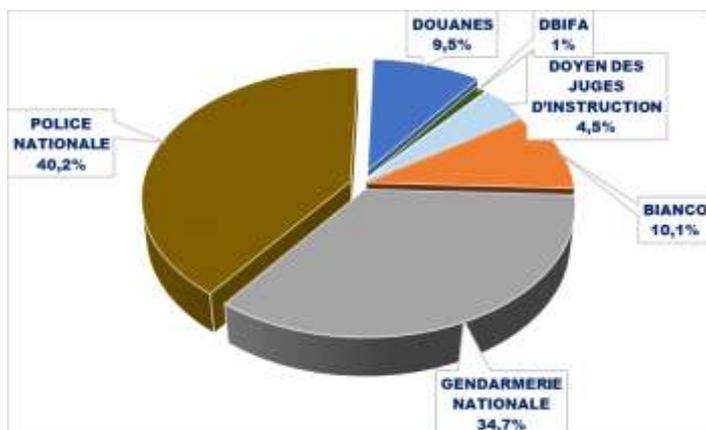


Source: DSISE/ Service Statistique/février 2021

➤ **Sources des Procès-verbaux transmis au parquet**

La Direction de la Police Nationale est la principale source des Procès-verbaux et plaintes transmis au parquet. En 2020, cette entité a transmis 40,2% des dossiers enregistrés au Parquet, la Direction de la Gendarmerie Nationale 34,7%, les administrations spécialisées (la douane et la Direction de la Brigade d'Investigation Financière et l'Audit (DBIFA) 10,5%. Les plaintes avec constitution de parties civiles déposées au doyen des juges d'instruction constituent plus de 4,5% des plaintes enregistrées.

Figure 2: Répartition des dossiers au niveau du Parquet du PAC 1^{er} degré Antananarivo selon les sources des plaintes et des procès-verbaux au cours de l'année 2020.



Source: DSISE/ Service Statistique/février 2021

Le montant approximatif des flux financiers en jeu en matière de détournement des deniers publics au cours de l'année considérée est évalué à 26,7 Milliards d'Ariary au niveau du parquet.

Le tableau ci-après montre le montant approximatif de ces flux financiers :

Tableau n°11: Tableau comparatif du montant approximatif des flux financiers en matière de détournement des deniers publics .

Année	2019	2020
Montant en Milliard d'Ariary	32,6	26,7

Source: DSISE/ Service Statistique/février 2021

Le flux financier en jeu dans les infractions relevées dans le cadre des marchés publics en 2020 est de 3,6 Milliards d'Ariary.

II.1.1.2 - Activités du Siège PAC 1er degré Antananarivo

➤ **Dossiers traités au niveau de la Chambre Correctionnelle**

124 décisions ont été rendues durant l'année 2020 par la chambre correctionnelle du siège 1^{er} degré. Les décisions rendues ont connu une baisse de 26,6% par rapport à l'année 2019. Cette baisse s'explique par les impacts de la pandémie, le PAC Antananarivo ayant réduit ses audiences et les enrôlements.

Sur les 124 décisions rendues, 19,4% des jugements sont définitifs et 37 dossiers ont été renvoyés à la fin du mois de décembre 2020 pour divers motifs dont essentiellement la non mise en état des dossiers de procédure.

Tableau n°12: Tableau comparatif des décisions rendues par la chambre correctionnelle

PERIODE	2018	2019	2020
NOMBRE DE DECISIONS RENDUES	14	169	124

Source: DSISE/ Service Statistique/février 2021

Les condamnations

353 personnes ont été jugées par la chambre correctionnelle du siège 1^{er} degré en 2020 dont 330 personnes physiques et 23 personnes morales. 102 personnes ont été condamnées et 251 relaxées.

Tableau n°13: Etat des personnes jugées et des décisions rendues

PREVENUS	PERSONNES JUGEES	PREVENUS RELAXES	PREVENUS CONDAMNES
PERSONNES PHYSIQUES	330	235	95
PERSONNES MORALES	23	16	7
TOTAL	353	251	102

Source: DSISE/ Service Statistique/février 2021

Le tableau ci-dessous montre les types de condamnations prononcées par le siège 1^{er} degré au cours de l'année 2020.

Tableau n°14 : condamnations prononcées

PEINES	EMPRISONNEMENT AVEC AMENDE	EMPRISONNEMENT SANS AMENDE	AMENDE	SUSPENSION D'ACTIVITES AVEC AMENDE
Année 2020	65	21	11	5

Source: DSISE/ Service Statistique/février 2021

- les dossiers traités au niveau de la Chambre de Détention Préventive (CDP)

Les oppositions :

La chambre de détention Préventive a reçu 22 recours en opposition de décisions de mise en liberté provisoire au cours de l'année 2020. 5 individus ont fait l'objet de décision d'infirmité.

Tableau n°15: oppositions et décisions prises durant l'année 2020

	OPPOSITIONS	DECISIONS INFIRMEES
Nombre individus	22	5

Source: DSISE/ Service Statistique/février 2021

Les demandes de mise en liberté provisoire

Au cours l'année 2020, 214 demandes de mise en liberté provisoire ont été reçues par la Chambre de Détention Préventive.

Tableau n°16: Situation des demandes de mise en liberté provisoire au cours de l'année 2020

PERIODE	NOMBRE DE DEMANDE LP	LP ACCORDEES	LP REFUSEES
Année 2020	214	28	186

Source: DSISE/ Service Statistique/février 2021

Les prorogations des délais de détention préventive :

La CDP a été saisie de 37 cas de demande de prorogation de détention. Ces prorogations ont toutes été accordées par la Chambre.

Tableau n°17: Les demandes de prorogation soumises à la CDP au cours de l'année 2020

	NB DEMANDES DE PROPRIGATION	DECISIONS DE PROROGATION	DECISIONS EXECUTEES
NOMBRE	37	37	37

Source: DSISE/ Service Statistique/février 2021

➤ **Situation des dossiers au niveau de la Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs (CSCA)**

La CSCA a été saisie de 5 demandes de confirmation de saisie et gel émanant des OPJ et des Administrations Spécialisées, des Juges d'Instruction et du ministère public au cours de l'année 2020. La CSCA a rendu 3 jugements de confirmation.

Tableau n°18: Saisine de la Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs en 2020

PERIODE	NB DE DEMANDE DE SAISIE	NB DE JUGEMENT DE CONFIRMATION
Année 2020	5	3

Source: DSISE/ Service Statistique/février 2021

➤ **Requêtes en saisie, gel, opposition et main levée**

La CSCA a reçu 28 requêtes en saisie et gel du Ministère public, des juges d'instruction et des OPJ. 4 décisions ont été frappées d'opposition.

Tableau n°19: décisions de saisie et gel au cours de l'année 2020

PERIODE	DECISIONS CONFIRMATION	FRAPPEES D'OPPOSITION	RETRACTATION PARTIELLE
Année 2020	28	4	1

Source: DSISE/ Service Statistique/février 2021

La CSCA a traité 11 demandes de mainlevée de saisie/gel dont 02 mainlevées totales et 01 mainlevée partielle.

Le tableau suivant cite les biens saisis durant l'année 2020.

Tableau n°20 : les biens saisis durant l'année 2020

PERIODE	COMPTES SAISIS ET GELES AU NIVEAU DES BANQUES PRIMAIRES	SUR MOBILE MONEY	AU NIVEAU DES AUTRES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	VEHICULES SAISIS
Année 2020	65	0	0	4

Source: DSISE/ Service Statistique/février 2021

➤ **Réalisations au niveau des Cabinets d'Instruction**

Les quatre Cabinets d'Instruction ont reçu en totalité au cours de l'année 145 nouveaux dossiers. 125 dossiers ont reçu règlement, laissant en instance à la fin de l'année 80 dossiers.

Tableau n°21: Situation des dossiers au niveau des 4 cabinets d'instruction de janvier à décembre 2020

PERIODE	AFFAIRES EN INSTANCE au 31 décembre 2019	NOUVELLES AFFAIRES EN 2020	TOTAL AFFAIRES ENTREES	AFFAIRES TRAITEES durant l'année 2020	INSTANCE au 31 décembre 2020
Année 2020	60	145	205	125	80

Source: DSISE/ Service Statistique/février 2021

II.1.2-ACTIVITES DU PAC 2nd DEGRE ANTANANARIVO

II.1.2.1 - Activités du Ministère Public près le PAC 2nd degré

➤ La saisine du Ministère Public 2nd degré

- **Les affaires correctionnelles**

Le Ministère public du PAC second degré a reçu 78 dossiers au cours de l'année 2020. Tous les dossiers reçus ont été traités et enrôlés.

Tableau n°22: Les affaires correctionnelles en chiffre

	NB DE DOSSIERS
INSTANCE FIN 2019	0
ENTREES 2020	78
CUMUL	78
TRAITEES	78
ENROLEES	78
INSTANCE FIN 2020	0

Source: DSISE/ Service Statistique/février 2021

- **Les affaires criminelles**

Le Ministère public du PAC second degré a été saisi de 67 affaires criminelles au cours de l'année 2020.

Tableau n°23: Les affaires criminelles au niveau du Ministère Public du PAC 2nd degré

	NB DOSSIERS
INSTANCE FIN 2019	27
ENTREES 2020	40
CUMUL	67
TRAITEES	67
ENROLEES	67
INSTANCE FIN 2020	0

Source: DSISE/ Service Statistique/février 2021

5 sessions de Cour Criminelle Ordinaire ont été organisées par le PAC 2nd degré d'Antananarivo en 2020. 69 dossiers ont été enrôlés.

Tableau n°24: Les affaires criminelles enrôlées devant la CCO en 2020

Session	1 ^{ère} Session	2 ^{ème} Session	3 ^è Session	4 ^{ème} session	5 ^{ème} session	TOTAL
Nombre de dossiers enrôlés	17	17	20	10	5	69
Nombre de dossiers renvoyés	3	8	6	2	2	21
Nombre d'accusés	48	206	71	43	30	398
Nombre de détenus traduits devant la CCO	21	46	3	12	10	92

Source: DSISE/ Service Statistique/février 2021

➤ **Les dossiers traités au niveau de la Chambre d'Accusation du PAC 2nd degré Antananarivo**

65 dossiers ont été transmis à la chambre d'accusation et traités par le Ministère Public du PAC 2nd degré au cours de l'année 2020 .Aucune instance n'a été constatée en fin d'année.

Tableau n°25 : Situation des dossiers au niveau de la Chambre d'Accusation au cours de l'année 2020

	NB DE DOSSIERS
INSTANCE FIN 2019	0
ENTREES 2020	65
CUMUL	65
TRAITEES	65
INSTANCE FIN 2020	0

Source:DSISE/ Service Statistique/février 2021

➤ **Dossiers au niveau de la Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs (CSCA) du PAC 2nd Degré Antananarivo**

La Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs (CSCA) du PAC 2nd Degré, sur recours en appel, a été saisi de 8 dossiers au cours de l'année 2020, tous traités.

Tableau n°26: Les dossiers parvenus au secrétariat de la CSCA Parquet 2nd degré en 2020

	Année 2020
INSTANCE FIN 2019	0
ENTREES 2020	8
CUMUL	8
TRAITEES	8
INSTANCE FIN 2020	0

Source: DSISE/ Service Statistique/février 2021

➤ **Mesures d'interdiction de sortie du territoire au cours de l'année 2020**

Le Ministère Public du PAC 2nddegré a été saisi de 18 demandes relatives aux mesures d'interdiction de sortie du territoire (IST) au cours de l'année 2020.

Tableau n°27: Les demandes d'interdiction de sortie du territoire au cours de l'année 2020

	Année 2020
INSTANCE 2019	2
ENTREES 2020	16
CUMUL	18
IST DELIVREES	16
IST REFUSEES	2
INSTANCE FIN 2020	0

Source: DSISE/ Service Statistique/février 2021

Au cours de l'année 2020, 13demandes de mainlevée d'interdiction de sortie du territoire ont été portées devant le parquet du 2nd degré.

Tableau n°28: Les demandes de mainlevée d'interdiction de sortie du territoire en 2020

	Année 2020
INSTANCE 2019	1
ENTREES 2020	12
CUMUL	13
MAINLEVEES ACCORDEES	10
MAINLEVEES REFUSEES	2
TRANSMISSION à PGCA TANA	1
INSTANCE FIN 2020	0

Source: DSISE/ Service Statistique/février 2021

II.1.2.2 Les activités du Siègre du PAC Second Degré au cours de l'année 2020

➤ La Chambre Correctionnelle

274 dossiers ont été enrôlés devant la chambre correctionnelle du siège 2nd degré. Ont été rendus 89 arrêts dont 36% sont définitifs. Sur les 89 arrêts rendus, 22 font objet de recours en cassation. 25 dossiers sont renvoyés pour une prochaine audience en 2021.

Tableau n°29 : Affaires au niveau de la chambre correctionnelle du siège 2nd degré en 2020

PERIODE	NOMBRE AFFAIRES ENROLEES	ARRETS RENDUS	NOMBRE AFFAIRES RENVOYES EN 2021	NOMBRE DE RECOURS EN CASSATION
2020	274	89	25	22

Source: DSISE/ Service Statistique/février 2021

➤ La saisine de la Chambre d'Accusation

128 dossiers ont été enrôlés devant la chambre d'accusation au cours de l'année 2020. Cette chambre a rendu 126 arrêts et renvoyé 2 dossiers.

Tableau n°30 : Affaires au niveau de la chambre d'accusation du siège 2nd degré au cours de l'année 2020

PERIODE	NOMBRE AFFAIRES ENROLEES DEVANT CHAMBRE D'ACCUSATION	ARRETS RENDUS	AFFAIRES RENVOYEEES EN 2021
2020	128	126	2

Source: DSISE/ Service Statistique/février 2021

➤ La Cour Criminelle Ordinaire

Le PAC 2nd degré a tenu cinq sessions de Cour Criminelle Ordinaire au cours de l'année 2020. Sur 69 dossiers criminels enrôlés au cours des 5 sessions, 62 arrêts ont été rendus dont 74,2% sont définitifs.

Tableau n°31 : Affaires traduites devant la Cour Criminelle Ordinaire du PAC 2nd degré Atananarivo en 2020

PERIODE	AFFAIRES ENROLEES	ARRETS RENDUS	AFFAIRES RENVOYEEES	RECOURS EN OPPOSITION	RECOURS EN CASSATION
2020	69	62	5	4	25

Source: DSISE/ Service Statistique/février 2021

➤ **La Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs (CSCA)**

7 dossiers relatifs à la saisie et confiscation des avoirs ont été soumis à la CSCA au niveau du PAC 2nd degré d'Antananarivo au cours l'année 2020. La Chambre a rendu 6 arrêts.

Tableau n°32 : Affaires au niveau CSCA du siège 2nd degré au cours de l'année 2020

PERIODE	NOMBRE AFFAIRES INSCRITES AU ROLE D'AUDIENCE	ARRETS RENDUS	NOMBRE AFFAIRES RENVOYEES
2020	7	7	0

Source: DSISE/ Service Statistique/février 2021

AUTRES ACTIVITES

- ✓ Les Chefs de PAC organisent souvent des réunions de travail entre magistrats et greffiers afin d'échanger sur des stratégies de performance du PAC , sur sa crédibilité et sa visibilité vis-à vis du public ainsi que pour résoudre diverses difficultés de travail.
- ✓ Les visites carcérales par les membres du parquet et les juges d'instruction figurent parmi les activités permanentes du PAC

II.2 LES ACTIVITES JURIDICTIONNELLES DU PAC Mahajanga

Depuis son opérationnalité le 23 octobre 2020, le PAC Mahajanga a reçu 106 dossiers dont 84 dossiers transférés de l'ancienne CPEAC et de la Cour d'appel de Mahajanga et 22 nouvelles affaires.

II.2.1 PAC 1er DEGRE Mahajanga

II.2.1.1 -Les activités du parquet PAC 1^{er} degré

Le fonctionnement du parquet de Mahajanga est marqué par la perte brutale du Procureur récemment installé, RAKOTOMAVO Herisoa Beberto.

Afin de pallier à cette carence, Mme RAZAFINDRAINIBE Hanitriniaina Jacqueline, Substitut Général près le Ministère Public du second degré, a été désignée par le Chef du MP en qualité de Procureur par intérim

Le parquet 1^{er} degré du PAC Mahajanga a reçu 106 dossiers du mois d'octobre à décembre 2020.

Tableau n°33 : Situation des dossiers au niveau du parquet PAC 1^{er} degré Mahajanga au cours de la période d'octobre à décembre 2020

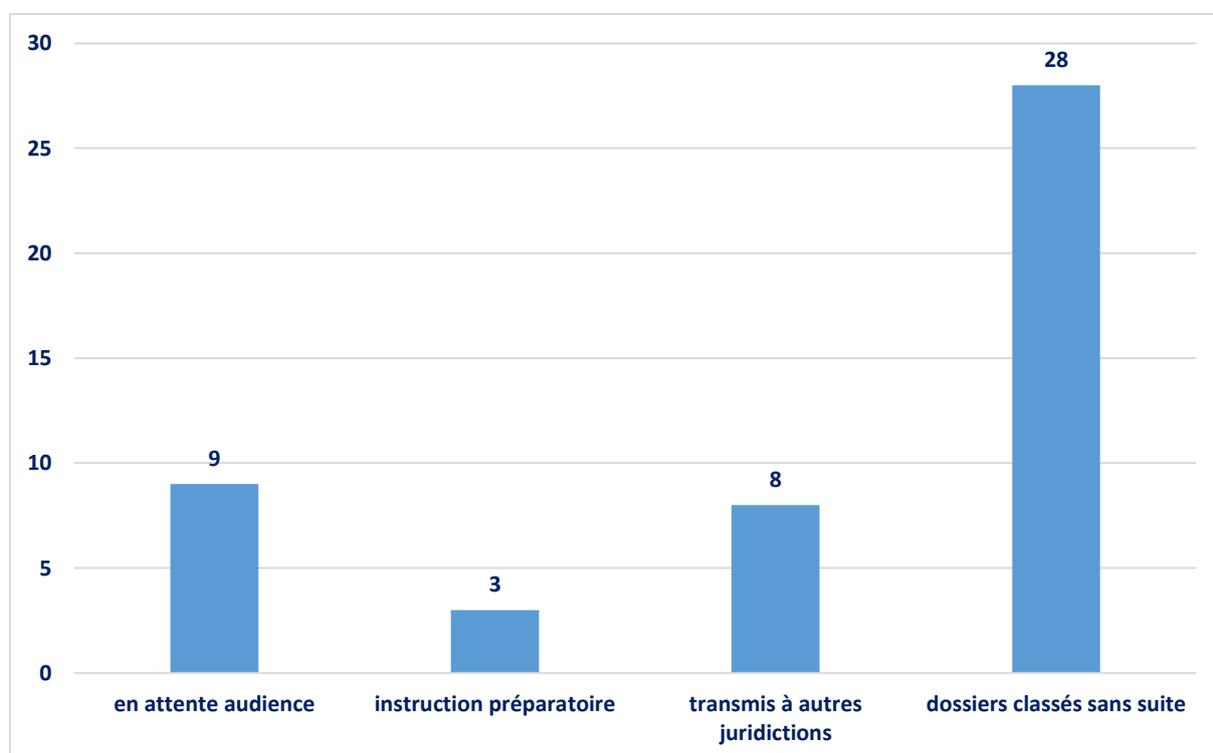
PERIODE				AFFAIRES REGLEES AU NIVEAU PARQUET	EN INSTANCE FIN DECEMBRE 2020
	DOSSIERS CPEAC TRANSMIS AU PAC MAHAJANGA	NOUVEAUX DOSSIERS	TOTAL		
octobre à décembre 2020	84	22	106	48	58

Source: DSISE/ Service Statistique/février 2021

48 dossiers ont été réglés dont 9 dossiers en attente d'audience, 8 dossiers transmis à d'autres juridictions, 3 dossiers en instruction préparatoire et 28 dossiers classés sans suite.

Les classements sans suite sont particulièrement motivés par la prescription de l'action publique compte tenu des anciennetés des dossiers.

Figure 3 : situation des dossiers réglés au niveau du parquet 1^{er} degré Mahajanga



Source: DSISE/ Service Statistique/Février 2021

II.2.1.2- Les activités du siège PAC 1er degré Mahajanga

- **La Chambre Correctionnelle**

Aucun enrôlement n'a été effectué devant la chambre correctionnelle au cours des trois derniers mois de l'année considérée. Ce fait est dû à la récente opérationnalisation du PAC qui n'était pas encore en mesure de procéder à la mise en état des dossiers.

- **La Chambre de Détention Préventive**

La CDP a tenu 4 audiences et traité 4 dossiers. 6 demandes de mise en liberté provisoire ont été soumises à la chambre, toutes refusées.

- **La Chambre de Saisie et Confiscation des Avoirs**

Une demande de confirmation de confiscation a été soumise à la CSCA.

- **Dossiers traités au niveau de deux cabinets d'instruction**

3 affaires correctionnelles ont été transmises par le parquet aux deux cabinets d'instruction. Elles sont en cours de traitement.

II.2.2. LES ACTIVITES JURIDICTIONNELLES DU PAC 2nd DEGRE MAHAJANGA

Le parquet du PAC 2nd degré de Mahajanga a reçu des dossiers transférés par la Cour d'Appel de Mahajanga.

Compte tenu de la récente mise en place du PAC, aucun enrôlement devant la chambre correctionnelle n'a été effectué.

AUTRES ACTIVITES

- ✓ En préparation du démarrage de leurs activités juridictionnelles en 2021, les magistrats du PAC de Mahajanga ont organisé des réunions de travail avec les OPJ, les auxiliaires de justice, les chefs d'établissement pénitentiaire, les administrations spécialisées et entre membres du PAC pour le renforcement des capacités professionnelles des magistrats et greffiers. Des visites carcérales ont été également effectuées par le parquet.
- ✓ Les membres du PAC ont par ailleurs contribué dans la tenue des journées de célébration de la Lutte Contre la Corruption organisées par le Système Anti-corruption dans la ville de Mahajanga au mois de décembre 2020.

III- PERSPECTIVES

En perspective, la DCN envisage de revoir les activités financées par les Partenaires Techniques et Financiers prévues dans le PTA 2020 mais non réalisées à cause de l'état d'urgence sanitaire dont essentiellement:

- Les formations pour le renforcement des compétences des magistrats et greffiers
- Les Team-building à l'endroit des Chefs de Cour et de Juridiction
- Les échanges d'expériences entre les acteurs des PACs
- La dotation du PAC de Mahajanga en matériels informatiques
- Le câblage pour mise en réseau des PACs existants
- La prospection de local pour abriter le futur PAC de Fianarantsoa
- Le processus de recrutement des magistrats et greffiers de ce troisième PAC.

Les PACs vont s'atteler à la réalisation de leurs activités respectives énoncées dans leur chronogramme d'activités 2021 ainsi que dans le PTA 2021 conçu par la DCN et les PACs :

- Sensibilisation du public sur les rôles et missions des PACs
- Application de la politique pénale des PACs
- Organisation de réunions et rencontres avec les acteurs de la justice anti-corruption
- Conception de stratégies pour la performance et la crédibilité des PACs
- Renforcement des relations de travail avec la DCN : communication interne, amélioration des outils de travail communs, réalisation des activités communes.

En conclusion, malgré les impacts de la COVID-19, les PACs ont axé leurs efforts dans leurs activités juridictionnelles.

Les magistrats ont réglé le maximum de dossiers impliquant des détenus.